



JEAN-FRANÇOIS PARIGI
Président du Département
de Seine-et-Marne



ÉDITO

En tant que collégiens, vous êtes les premiers acteurs de la lutte contre le harcèlement scolaire. Le Département ainsi que vos professeurs de l'Éducation nationale, les équipes pédagogiques et vos parents seront toujours à vos côtés afin de faire face à ce grand défi. Depuis 2021, le Département a mis en place plusieurs mesures pour vous accompagner : des salles de confiance pour libérer la parole ou encore des médiateurs dans nos collèges pour apaiser le climat scolaire. Ce sont également des outils de sensibilisation tel que le film « Derrière les maux », des ateliers animés par des associations ou encore des conférences sur l'usage des outils du numérique. Pour cette année scolaire 2023 – 2024, nous avons souhaité aborder le sujet de l'inclusion et du handicap, car les différences de chacun sont une force pour la Seine-et-Marne. Ensemble, nous devons nous accepter sans distinction, sans discrimination et toujours avec bienveillance.

#nonaharcelement

LE HARCELEMENT SCOLAIRE EST UNE PROBLÉMATIQUE QUI AFFECTE DE NOMBREUX ÉLÈVES.

Pour lutter contre cette injustice et promouvoir une culture d'inclusion, le Département de Seine-et-Marne a souhaité, cette année encore, s'investir aux côtés des collégiens en lançant une campagne de sensibilisation autour de l'inclusion, visant à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs.

Afin d'être au plus près de leurs préoccupations et de comprendre leur quotidien, nous avons échangé avec des collégiens de Bois-le-Roi dont des élèves du dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Avec et grâce à eux, nous avons pu élaborer cette campagne de communication authentique et pleine d'optimisme.

Ensemble, nous pouvons véritablement faire la différence dans la lutte contre le harcèlement scolaire et promouvoir l'ouverture aux autres, à la différence, au handicap. Forcée aujourd'hui, elle portera, demain, les germes d'une société plus inclusive.

90
DISPOSITIFS
ULIS
1 000 ENFANTS

700 000
ÉLÈVES
CONCERNÉS PAR
LE HARCELEMENT
EN FRANCE

PRÈS DE 5 000 ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP SCOLARISÉS DANS LE SECOND DEGRÉ EN SEINE-ET-MARNE



C'EST QUOI L'INCLUSION ?

L'inclusion consiste à créer un environnement où chaque personne, quelles que soient ses différences, est valorisée, respectée et a la possibilité de participer pleinement à la société.



ET LE HARCELEMENT ?

Le harcèlement est défini comme étant une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

« Personne n'est parfait. »

« On a tous des difficultés. »

« Arrêter de se moquer. »

Les élèves du dispositif ULIS du collège de Bois-le-Roi

LES ULIS, UN DISPOSITIF D'INCLUSION

Les ULIS sont des « dispositifs ouverts » pour la scolarité des élèves en situation de handicap. Elles permettent à des élèves de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à leurs potentialités et à leurs besoins, d'acquérir des compétences sociales et scolaires et permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation.